



Le Président
Jean-Louis CHAUZY

Toulouse, le 27 juin 2016

Monsieur Emmanuel MACRON
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et
du Numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS cedex 12

NOS RÉF : JLC/RK/16060179

OBJET : Lettre ouverte à Monsieur Emmanuel MACRON
Situation de l'aéroport de Toulouse - Blagnac

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous dix-huit mois après la décision prise par le gouvernement d'attribuer la concession de la gestion de l'aéroport de Toulouse-Blagnac à un consortium chinois.

J'avais défendu au dernier trimestre 2014, au nom du CESER de la Région Midi-Pyrénées, nos craintes et regrets de voir que soient écartés les grandes collectivités actionnaires avec la CCI de Toulouse, et surtout les opérateurs français candidats au profit du groupe chinois qui en fait appartient à l'État.

Aujourd'hui, l'actionnaire majoritaire au conseil de surveillance veut puiser dans les fonds propres de la société pour la rémunération des actionnaires. Outre le fait que les fonds ont été acquis par le sérieux de la gestion qui a précédé leur arrivée il y a un an, cette situation fragiliserait si elle était décidée l'activité de la société et plus encore en cas de retournement de conjoncture et de croissance du trafic ; le consortium bancaire Banque Populaire - Caisse d'Épargne qui porte un prêt de 100 millions d'euros serait en difficulté.

Dans sa campagne de séduction des collectivités, des acteurs économiques et de l'État, le groupe chinois s'était engagé à investir dans différents projets, notamment dans les infrastructures... à ce jour rien n'est venu.

Monsieur le Ministre, dans ce contexte, il nous apparaît nécessaire que l'État préserve les 10,01% de parts qu'il détient dans ce montage financier, et qu'il soit tenu compte de cette situation dans l'attribution des concessions pour les aéroports de Nice et Lyon.

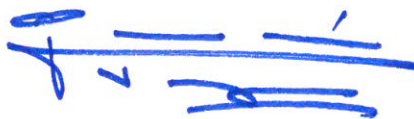


Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Le patriotisme économique passe aussi par la préservation de nos outils de développement et de création de richesses que constituent les aéroports, à l'instar de celui de Toulouse-Blagnac dont la notoriété mondiale est due au développement des deux leaders mondiaux Airbus et ATR.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement.



Jean-Louis CHAUZY